

RECRUTER AVEC LE GEIQ INDUSTRIE ISÈRE RHÔNE

- QU'EST-CE QUE LE GEIQ ?

Une association !

Le **G**roupement d'**E**mployeurs pour l'**I**nsertion et la **Q**ualification est un collectif d'entreprises piloté et géré par ses adhérents. Il regroupe des entreprises qui **parient sur le potentiel de personnes en difficulté d'accès à l'emploi** pour résoudre leurs problèmes structurels de recrutement, en **organisant des parcours d'insertion et de qualification**. La démarche est reconnue via l'obtention d'un label renouvelé chaque année.

- QUI EST EMPLOYEUR ?

Le **GEIQ** sélectionne, recrute et met à disposition de ses adhérents les salariés. Il est donc employeur et chargé d'organiser les parcours de formation.

- À QUI EST DESTINÉ LE GEIQ ?

A des publics éloignés de l'emploi sans qualification : des **personnes éloignées du marché du travail (>1 an)**, **jeunes de moins de 26 ans**, porteurs de handicap, publics issus des flux migratoires et personnes en reconversion professionnelle. Autant de candidats qui ne se présenteraient pas dans votre entreprise spontanément faute **de qualification**.

Le GEIQ les sélectionne selon leur potentiel et leurs motivations. Il vous les présente dans le cadre d'une mise à disposition.

- QUELS SONT LES AVANTAGES DU DISPOSITIF ?

L'embauche se fait via le GEIQ qui supporte la responsabilité du recrutement.

Le salarié est formé selon les besoins de l'adhérent sur un parcours d'une durée moyenne d'un an.

Nos mémentos pratiques ont pour vocation de rassembler l'essentiel d'un processus RH, d'une procédure réglementaire ou d'une pratique dans le domaine des affaires sociales, pour servir de guide rapide à la mise en œuvre opérationnelle. Ils doivent nécessairement être ajustés aux besoins et au contexte spécifique de l'entreprise. Ils n'ont pas de valeur contractuelle et ne sauraient engager à eux-seuls la responsabilité de l'Udimec.

Les salariés bénéficient d'un double tutorat, entreprise et GEIQ et d'un accompagnement socio professionnel assuré par le GEIQ.

Le GEIQ trouve les parcours de formation et fait profiter à l'entreprise des inscriptions permanentes dans les organismes de formation partenaires.

Le GEIQ assume 100% des frais de formation et la totalité du salaire de l'alternant quand il est en formation.

- **COMMENT ?**

Recruter par le GEIQ comporte plusieurs étapes :

- Définir le besoin en compétences
- Identifier le référentiel de formation correspondant
- Organiser le parcours de formation
- Rédiger une offre d'emploi en alternance
- Diffuser l'offre de formation auprès des acteurs de l'emploi du territoire
- Présélectionner les candidats : entretiens, mobilisation des outils de détection d'habileté ou de tests, période d'immersion en entreprise et préformation
- Valider le projet des candidats et de l'entreprise accueillante
- Mettre à disposition le(s) salarié(s).

- **SUR QUELS MÉTIERS PUIS-JE ENVISAGER UN RECRUTEMENT VIA LE GEIQ ?**

Les métiers ciblés principalement sont ceux de la production :

- Assembleurs monteurs H/F
- Chaudronniers H/F
- Usineurs H/F
- Rectifieurs H/F
- Soudeurs industriels H/F
- Techniciens en maintenance industrielle H/F
- Agents logistiques H/F
- Équipiers autonomes de production industrielle H/F.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, en 2022, il existe 191 GEIQ dont **21 GEIQ Industrie**.

Le recrutement inclusif via le GEIQ est un atout différenciant de votre **marque employeur** et témoigne de votre **engagement RSE**.

Vos contacts pour toute demande de renseignements ou pour tout recrutement :



Membre de



Eliott STEILER
Chargée de recrutement

Tél. : 04 76 41 49 49
esteiler@udimec.fr

19 rue des Berges, 38000 GRENOBLE



Marie-Anne Delaye
Relation Adhérents

Tél : 06 69 68 13 71
madelaye@udimec.fr

19 rue des Berges, 38000 GRENOBLE